

12 fév 2015 -15:41

## La protection sociale en Europe est-elle suffisamment à la hauteur des défis à venir?

Depuis le mois de novembre 2014, et ce pour une durée de 6 mois, la Belgique préside le Conseil de l'Europe. Cette institution européenne joue un rôle clé en matière de défense des droits de l'homme sur le territoire européen. Les droits sociaux font partie intégrante des droits de l'homme. Dans ce cadre, les 12 et 13 février, le Service Public Fédéral (SPF) Sécurité sociale organise à Bruxelles, en étroite collaboration avec le Service Public Fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale, une conférence d'une durée de 2 jours sur l'avenir des droits sociaux en Europe.

### La Charte sociale européenne : de Turin à Bruxelles

La convention la plus connue émanant du Conseil de l'Europe est la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH). La Charte sociale européenne, qui est entrée en vigueur il y a 50 ans, a pour objectif de garantir les droits sociaux en matière d'emploi, de rémunération, de sécurité sociale, d'accès au logement et d'interdiction du travail des enfants. Thorbjørn Jagland, Secrétaire général du Conseil de l'Europe : « *Grâce à la Charte sociale européenne, le citoyen européen a de justes chances de pouvoir mener une vie décente. Ses droits sur le plan du logement, des soins de santé et de l'emploi sont garantis. La Charte ne nous impose pas de contraintes : elle nous offre par contre des opportunités. Il ne s'agit pas d'un recueil de réglementations et d'obligations européennes difficiles à appliquer. Elle concerne les droits sociaux universels, que tout un chacun devrait pouvoir approuver.* »

En octobre 2014, des décideurs européens se sont réunis à Turin afin de souligner l'importance des droits sociaux – en particulier en temps de crise – et d'œuvrer ensemble au renforcement de ces droits. La Conférence de Bruxelles est le prolongement du processus de Turin. Dans la foulée de cette Conférence, un « Document de Bruxelles » sera rédigé, qui reprendra toutes les propositions qui auront été formulées au cours de ces deux jours.

Maggie De Block, Ministre des Affaires sociales : « *En temps de crise, les défis sociaux à relever sont énormes. Il y a interdépendance entre les droits sociaux et la situation économique. Le renforcement des droits sociaux permet de mieux faire face à la crise. S'agissant de droits sociaux, la Belgique est un bon élève en Europe. Ainsi, le Gouvernement belge s'est récemment engagé à relever le niveau des prestations sociales au-dessus du seuil de pauvreté et l'accès aux soins de santé figure parmi ses grandes priorités. Cependant, il est toujours possible de faire mieux et le travail de réflexion à propos des possibilités de réforme et d'amélioration de notre système est permanent. Nous espérons que cette Conférence va nous aider à cet égard et nous apporter un nouvel éclairage sur les problèmes qui préoccupent les êtres humains et les Européens que nous sommes.* »

### Conférence à haut niveau

Cette Conférence d'une durée de 2 jours organisée à Bruxelles rassemble plus de 300 personnes: experts universitaires, partenaires sociaux, organisations sociales et représentants d'institutions nationales et internationales. Tous ces intervenants vont se pencher sur un certain nombre de problématiques : Quel est l'avenir des droits sociaux en Europe ? Les droits sociaux sont-ils « future proof » ? Quel est l'impact de la crise financière et économique sur les droits sociaux ? Quels sont les rapports entre l'Union européenne et le Conseil de l'Europe en matière de droits sociaux ?

La Conférence de Bruxelles a été ouverte par Thorbjørn Jagland, Secrétaire général du Conseil de l'Europe, Marianne Thyssen, Commissaire européenne pour l'Emploi, les Affaires sociales, les Compétences et la Mobilité des travailleurs, et Maggie De Block, Ministre des Affaires sociales et de la Santé publique. La Conférence sera clôturée le vendredi 13 février par Kris Peeters, Vice-Premier Ministre et Ministre de l'Emploi, de l'Economie et des Consommateurs.

Pour de plus amples informations sur la Conférence : <http://bit.ly/ZmjBxD>

Pour suivre la Conférence en direct : via Twitter au moyen du hashtag #CoE2015Be et de @SPFSecu.

Informations complémentaires ?

Daniel Holtgen | porte-parole du Secrétaire général Jagland | +33 6 68 29 87 51 | [daniel.holtgen@coe.int](mailto:daniel.holtgen@coe.int) | @CoESpokesperson

Els Cleemput | porte-parole de la Ministre Maggie De Block | +32 475 29 28 77 | [els.cleemput@minsoc.fed.be](mailto:els.cleemput@minsoc.fed.be) | @Maggie\_DeBlock

Barbara de Clippel | porte-parole du SPF Sécurité sociale | +32 473 13 13 29 | [press@minsoc.fed.be](mailto:press@minsoc.fed.be) | @spfsecu

Service public fédéral (SPF) Sécurité sociale  
Centre Administratif Botanique - Finance Tower  
Boulevard du Jardin botanique 50/100  
1000 Bruxelles  
Belgique  
<https://www.socialsecurity.belgium.be>

Evelien De Vos  
+32 473 13 13 29  
[press@minsoc.fed.be](mailto:press@minsoc.fed.be)